

Maître Pierre MACAIGNE

Commissaire-Priseur Judiciaire

37 rue de Lille

60400 NOYON

Tel.03 44 44 04 60

INVENTAIRE

Liquidation Judiciaire

SARL MAEV

AUTO-ECOLE

47 boulevard Charmolue, 60400 NOYON

30 MARS 2024 à 12h

27 MARS 2024

Tribunal de commerce de Compiègne

SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL

Représenté par : Maître Duval

L'an deux mille vingt quatre

Le 30 MARS 2024 à 12h

A la requête du tribunal de commerce de Compiègne, et en vertu d'un jugement du 27 MARS 2024

Juge commissaire: Mme LENOIR Chantal

Mandataire Judiciaire: SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL, représenté par Maître Duval

Et à l'effet de procéder à l'inventaire des biens meubles constituant l'actif de la liquidation judiciaire de SARL MAEV, 47 boulevard Charmolue 60400 NOYON

Nous, Pierre Macaigne, Commissaire-Priseur Judiciaire à Noyon, 37 rue de Lille

Nous avons procédé à l'inventaire de l'actif, en présence de Mme Bruet, de la manière et ainsi qu'il suit:

Valeur
Exploitation

1-MATERIEL D'EXPLOITATION

1	bureau d'angle, 2 caissons, 4 sièges, 1 fauteuil; bureau, fauteuil, classeur à rideau, étagère, meuble bas, porte-manteau	200
2	imprimante HP Pro 9025, destructeur, aspirateur	40
3	chauffage-ventilateur mural Silvercrest	50
4	7 tables, 7 chaises, fauteuil, petit bureau informatique, paper-board	40
5	TV Selecline, 2 lecteurs DVD	40
6	terminal CB Verifone, déclaré appartenir à la Société Générale	mémoire
7	recepteur Codes Rousseau, déclaré appartenir à Codes Rousseau	mémoire
8	Box Orange, déclarée appartenir à Orange	mémoire

2-VEICULE EN LOCATION

9	Peugeot 208, GN-426-DH, du 31/03/2023, type M10PGTVP1994468, n°VR3UBYHTKP5022756, VP, CI, GO, 5 CV, Location FREE2MOVE LEASE-CREDIPAR, contrat n°10636268404/1	16000
---	--	-------

TOTAL

16370

CLOTURE

Mme Bruet nous a déclaré avoir fait fidèlement décrire tout ce qui constituait l'actif dépendant de ladite liquidation sans en avoir rien pris, caché, ni détourné, vu ni su qu'il ait été détourné par qui que ce soit, directement ou indirectement,

déclarations sur lesquelles nous avons fait toutes réserves; et avoir déclaré les éventuelles clauses de réserve de propriété, crédit-bail, locations et privilèges."

Et nous avons clos et arrêté le présent inventaire, que nous avons signé, nous, Pierre Macaigne, Commissaire-priseur judiciaire, ainsi que Mme Bruet, après lecture faite.